

Arras, le 25 juin 2019

Pic de chaleur dans le département du Pas-de-Calais : mesures adoptées et recommandations

Météo France a prévu une vague de chaleur pendant la semaine du 24 juin. Dans le département du Pas-de-Calais, les températures maximales pourront atteindre les 31 degrés en journée et 18 degrés la nuit.

Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour faire face à cette situation et différentes mesures ont d'ores et déjà été mises en œuvre, notamment pour les personnes vulnérables.

Concernant les personnes sans-domicile :

- augmentation de l'étendue des plages d'ouverture des accueils de jour ;
- renforcement des équipes mobiles permettant d'aller au contact des personnes à la rue avec distribution d'eau ;
- mise à disposition pour la population migrante à Calais d'un stock de 1000 jerricans de 5 litres d'eau et de bouteilles d'eau individuelles.

Concernant les établissements et services médico-sociaux :

- sensibilisation de l'ensemble de ces établissements par l'Agence Régionale de Santé (ARS) : identification des résidents les plus vulnérables et installation d'une pièce rafraîchie.

Concernant les enfants :

- report du brevet des collèges au 1er et 2 juillet 2019 ;
- transmission de recommandations spécifiques aux directeurs d'école et chefs d'établissement afin de prévenir les effets de la canicule dans l'école et en cas de sortie scolaire ou de tout autre événement collectif ou festif de fin d'année. Il est également demandé aux chefs de centre d'examen de mettre de l'eau à la disposition des candidats pendant les épreuves ;
- transmission aux organisateurs d'accueils collectifs de mineurs de recommandations relatives aux fortes chaleurs, en particulier sur les risques liés à la baignade.

Concernant les manifestations sportives :

- transmission aux organisateurs de manifestations des recommandations relatives à l'organisation de manifestations sportives, notamment en plein air.

LES BONS RÉFLEXES

Dès à présent, la préfecture du Pas-de-Calais vous adresse les recommandations suivantes :

- boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- se rafraîchir le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans des lieux frais (lieux climatisés comme certains commerces (cinémas, bibliothèques municipales, musées...) ;
- éviter les efforts physiques ;
- maintenir son logement frais (fermez fenêtres et volets durant la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide ;
- en toute situation, ne pas hésiter à demander conseil à son médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

Retrouvez également les recommandations et les bonnes pratiques via le numéro « canicule info service » au 08 00 06 66 66.